



PROGRAMME DE FORMATION

Ecole du convoi exceptionnel
(ECOLE TE)



- Maîtriser la conduite d'un convoi de première catégorie,
- Appréhender les notions de la deuxième catégorie,
- Maîtriser l'utilisation des autorisations de transport routier,
- Savoir gérer son escorte (Véhicule pilote et C.R.S le cas échéant.),
- Savoir gérer son itinéraire de transport exceptionnel,
- Appliquer les principes de la conduite rationnelle en convoi exceptionnel,
- Comprendre les principes de l'hydraulique d'un convoi,
- Comprendre les principes élémentaires de la mécanique,
- Mettre en œuvre les différentes remorques du marché,

Objectifs

- Maîtriser les différentes méthodes de calage et d'arrimage en fonction du chargement,
- Maîtriser la réglementation du transport exceptionnel en 1°, 2° et 3° catégorie,
- Obtenir le CACES ® Engins de chantier catégorie G (hors production) selon R482
- Obtenir le CACES ® Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules selon R490
- Obtenir l'AIPR niveau Opérateurs
- Obtenir la Formation Initiale des véhicules de Protection

Public concerné et prérequis

- Conducteur poids lourd titulaire du permis CE, d'une FIMO et ou FCO en cours de validité, ayant satisfait à l'évaluation initiale.
- Age minimum : 18 ans

Durée

7 Heures / Jour
455 Heures total

Effectifs

10 stagiaires maximum en salle
maximum 5 stagiaires par véhicule

Qualification des intervenants

- Formateurs qualifiés ayant plus de 5 ans d'expérience dans le convoi exceptionnel

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Lieu : EURO TEAM CAPELLE – 730, Rue du Pailleras – 30 560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS.



Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
 - Salles de cours équipées en vidéo-projection,
 - Livret individuel de suivi de formation,
 - Alternance Théorie / Pratique.

Programme

- Réglementation Transport Exceptionnel : 70 Heures
 - Tracé d'itinéraires : 49 Heures
- Conduite et manœuvres (pratique et écoute pédagogique) : 168 heures
- Arrimage (modalités de calcul, physiques, exercices pratiques) : 35 Heures
 - Hydraulique / Mécanique : 35 Heures
- CACES® Engins de chantier Catégorie G selon R482 (Hors production) : 28 Heures
- CACES® Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules selon R490 (Option Télécommande) : 28 Heures
 - Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (AIPR) : 7 Heures
 - F.I.P. : Formation Initiale au Véhicule de Protection : 21 Heures
 - Techniques de Recherche d'Emplois (TRE) : 14 Heures

TARIF

à partir de 5235 €



Contact

04 66 61 09 15

Sanction visée

**Attestation de formation Transport exceptionnel
1ère et 2ème Catégorie Longueur et Largeur**